

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL ECOLE N°1 : 9 novembre 2022**

## **ECOLE DE DRUILLAT**

| <b>Noms prénoms</b>  | <b>fonction</b>                | <b>Présent(e)s</b> | <b>Excusé(e)s</b> |
|----------------------|--------------------------------|--------------------|-------------------|
| Blatrix Isabelle     | enseignante                    | X                  |                   |
| Colomb Nadège        | enseignante                    | X                  |                   |
| Guénot Sophie        | Enseignante / directrice       | X                  |                   |
| Magnasco Laurie      | enseignante                    | X                  |                   |
| Petit Laurence       | enseignante                    | x                  |                   |
| Guizard Cédric       | enseignant                     |                    | x                 |
| Lafont Christelle    | ATSEM                          | x                  |                   |
| Vey Sandrine         | ATSEM                          |                    | x                 |
| Amadei Véronique     | Garderie/cantine               | x                  |                   |
| Gaffiot Anaïs        | AESH                           | x                  |                   |
| Jambon Véronique     | AESH                           |                    | x                 |
| EminJean-Luc         | Maire                          | x                  |                   |
| Carole Buffet        | Adjointe municipale            | x                  |                   |
| Cothenet Camille     | Parent élue titulaire          | x                  |                   |
| Janton Blenet Nadège | Parent élue titulaire          | x                  |                   |
| Navarro Emilie       | Parent élue titulaire          | x                  |                   |
| Soria Emilie         | Parent élue titulaire          | x                  |                   |
| Billon Véronique     | Parent élue titulaire          |                    |                   |
| Siebert Loriane      | Parent élue suppléante         | x                  |                   |
| Diop Hadame          | Parent élue suppléante         |                    | x                 |
| Rodet Mélody         | Parent élue suppléante         |                    | x                 |
|                      | DDEN                           |                    | x                 |
| Vuillaume Julia      | Inspectrice de circonscription |                    | x                 |

### **Ordre du jour arrêté :**

- Bilan de la rentrée 2022,
- Bilan des élections des représentants de parents d'élèves,
- Adoption du règlement intérieur,
- Point sur l'exercice d'évacuation incendie
- Point sur les travaux effectués dans l'école,
- Présentation des comptes de la coopérative scolaire,
- Présentation des APQ
- Point sur les élections au Conseil Municipal Jeunes,
- Présentation des projets de l'année à venir,
- parole aux représentants de parents pour les questions de parents traitées lors de la réunion du mardi 18/10.

## **Contenus des échanges**

### 1°) Bilan de la rentrée et des effectifs:

Elève : 121 inscrits, 121 présents. Pas de surprise.

Enseignants : accueil de 2 nouveaux enseignants dans l'école, Mme Magnasco (CE2/CM1) et Cédric Guizard qui assure la journée du lundi dans la classe des PS/MS.

Direction : Mme Guénot est directrice (faisant fonction) de l'école depuis la rentrée.

### 2°) Bilan des élections de parents :

Bilan positif avec un taux de participation de 47,78% soit 86 votants.

1 seule liste, 7 parents se sont proposés pour être représentant de parents.

5 titulaires : Mmes Soria, Cothenet, Navarro, Janton Blenet et Billon.

3 suppléantes : Mmes Rodet, Siebert et Diop.

### 3°) Adoption du règlement intérieur :

Le règlement est projeté et lu lors du conseil. Il est adopté à l'unanimité.

### 4°) Point sur l'exercice d'évacuation incendie

L'exercice a eu lieu le lundi 19 septembre 2022 dans des conditions particulières puisque l'enseignant de la classe des PS MS était absent et non remplacé. Les élèves de cette classe (nombreux ont pu être gardés à la maison) étaient regroupés dans la classe de Mme Petit avec l'ATSEM.

L'exercice s'est bien déroulé mais il faudra veiller à ce que les stores de la BCD soient ouverts le matin afin de garantir une bonne visibilité lors de l'évacuation, en cas de coupure de courant.

### 5°) Point sur les travaux de l'école : parole est donnée à M. le Maire.

Des WC handicapés correspondant aux normes actuelles ont été installés, un deuxième WC pour les filles et un urinoir supplémentaire chez les garçons.

La pièce du fond a été aménagée avec de nouvelles toilettes pour les enseignants.

Des solutions sont cherchées pour économiser savon et papier lors du lavage des mains des enfants.

Face à la crise énergétique il sera nécessaire de contrôler le chauffage dans les classes.

### 6°) Compte de la coopérative scolaire :

Total des recettes : 1844.50 euros

Total des dépenses : 1704.42 euros

Solde à la rentrée : 1024.60 euros

Financement : goûters d'anniversaire, location poulailler, nourriture poissons aquarium

#### 7°) APQ ou activités physiques quotidiennes :

Décision prise en conseil des maîtres : les APQ seront favorisées sur le temps des récréations du matin et de l'après-midi. Constitution de malles de matériel sportif qui évolueront à chaque période.

8°) Elections conseil municipal des enfants : liste unique. Parole donnée à Isabelle et Laurie qui expliquent la campagne d'affichage et le vote en mairie.

#### 9°) Les projets à venir

**Ecole** : - nous continuons le partenariat mis en place avec les bénévoles de la bibliothèque de Druillat : prêt de livres, projection, lecture de kamishibai.

- Interventions en musique
- Cycle gymnastique sur la période Janvier – février avec intervenant
- Thème commun : au fil du temps
- Interventions sur le thème de la santé. Obligation d'une éducation à la sexualité comme l'indique la circulaire du 30 septembre 2022. Le Conseil d'école sera informé des modalités et approches pédagogiques lors d'un prochain Conseil d'école. Des partenaires pouvant venir faire une intervention en classe sont activement recherchés.
- Des Olympiades auront lieu en fin d'année scolaire. Elles seront constituées d'équipes d'enfants allant de la petite section au CM2.

Les dates des sorties scolaires ou des spectacles ne sont pas encore fixées sauf pour les CM1 et CM2 qui iront au théâtre dans le cadre des Petites scènes vertes.

Les classes ont déjà bénéficié d'une animation proposée par Bourg Traiteur sur la production des produits locaux.

Le Cross du collège a été annulé en raison du mauvais temps.

#### 10°) Les représentants de parents prennent la parole pour les questions diverses

- **Les enfants de la garderie du soir peuvent-ils être répartis dans les 2 salles (garderie + salle de motricité) ?**  
Réponse de Mme Lafont : oui, cela se fait déjà.
- **Pourrait-il y avoir un adulte dans le car scolaire afin d'attacher/de détacher la ceinture de sécurité des jeunes élèves et veiller à la sécurité ? D'autant qu'un nouveau texte autorise les enfants de moins de 3 ans à utiliser le car.**  
M. Le Maire soulève le coût et le problème de recrutement, Mme Navarro propose de faire un courrier au Conseil Départemental.
- **Pourrait-il y avoir un transport sur le temps du midi ?**  
M. le Maire décline la proposition précisant que cela ne concernerait que très peu d'élèves et qu'il s'agirait d'une mesure peu écologique.
- **Peut-on envisager un accueil des enfants de 2 ans ?**  
Mme Guénot explique que cette mesure se met principalement en place dans les zones défavorisées, ce qui n'est pas le cas à Druillat. De plus, les effectifs déjà conséquents en classes de maternelle ne permettraient pas un accueil de qualité pour ces élèves à besoins particuliers.

- **Peut-on envisager un accueil décalé pour les enfants ayant 3 ans en janvier de l'année suivant l'année de rentrée scolaire ?**  
Mme Guénot indique que cela lui semble compliqué. L'enfant arriverait dans une classe dont les élèves ont intégré le fonctionnement depuis plusieurs mois. De plus, cela changerait l'effectif de la classe et le nombre d'élèves dans la classe pourrait devenir trop important.
- **La classe des petite et moyenne sections a vu se succéder un grand nombre de remplaçants ce qui a compliqué le temps de rentrée pour les nouveaux élèves.**  
Madame Guénot indique qu'effectivement, les conditions n'étaient pas idéales mais que cela constitue quand même une chance d'avoir pu être remplacée à chaque absence.
- **Un sapin de Noël peut-il être placé dans la cour de l'école.**  
Monsieur le Maire indique que cela constitue un signe religieux, que c'est peu écologique et difficile à sécuriser. La réponse est « non ».
- **Un spectacle aura-t-il lieu à la fin de l'année ?**  
Mme Guénot répond que c'est un souhait de l'équipe.
- **Comment contacter la garderie ?**  
La ligne téléphonique est à vérifier. Le téléphone de l'école est peut-être audible dans la pièce de garderie, il faudra faire l'essai.
- **Un tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants et du coefficient familial peut-il être mis en place ?**  
M. Le Maire répond par la négative.
- **Des incivilités de la part de certains élèves sont fréquentes sur le temps de cantine et des élèves s'en plaignent auprès de leurs parents.**  
M. Le Maire rappelle qu'il existe un cahier sur lequel le personnel d'encadrement de la cantine indique les incivilités et débordements des enfants qui se comportent mal durant ce temps.  
Les enseignants de l'école prennent la parole pour indiquer que cela constitue un vrai problème puisque les soucis rencontrés sur le temps de la cantine et non résolus débordent souvent en classe. Il faut alors prendre un temps précieux pour résoudre les situations, temps qui devrait être plutôt consacré aux apprentissages.  
Mme Guénot prend la parole pour indiquer que l'équipe enseignante réfléchit à un règlement pour les parties commune et la cour, élaboré avec les élèves, et qui pourrait s'étendre sur les temps périscolaires. Cela pourrait se faire en concertation avec la mairie ainsi que les personnes qui encadrent le temps de cantine et les temps de garderie.

Fait à Druillat, le 14 novembre 2022

La directrice, Mme Guénot

